

La vision de Michel Chiha et l'avenir du Liban

Elie Fayad

- C'est une vision résolument moderne, élaborée à une époque (la première moitié du siècle le plus sanglant de l'histoire) où le monde était livré aux idéologies les plus rigides et les plus meurtrières.

Illustration de cette modernité, sa définition du Liban et des Libanais : « Ces hommes vivent sur le même sol et constituent une patrie, qui serait, telle qu'elle se présente, une gageure, si la majorité de ces mêmes hommes ne la tenaient pas pour une nécessité », écrivait-il à la fin des années trente. C'est une présentation positive, pragmatique, presque terre-à-terre à l'heure même où le nationalisme exacerbé menait une fois de plus l'Europe et le monde à la boucherie.

Cette façon de voir ne l'empêchait d'ailleurs pas d'être lucide et parfois féroce à l'égard de ses compatriotes : « Ici, disait-il, le désordre n'est pas dans les choses, c'est dans les hommes qu'il réside »...

- Le plus remarquable, c'est que tout en étant aux antipodes du nationalisme, que celui-ci revête les habits européens ou ceux du nationalisme arabe naissant, la vision de Michel Chiha est résolument libanaise sans être libaniste, originale sans être exclusive, bref, encore une fois très moderne : « Nos problèmes, soulignait-il, ne sont pas toujours ceux de tout le monde. Appliquons donc à nos problèmes les méthodes qui conviennent. Et, pour notre sauvegarde, fuyons la séduction des doctrines contradictoires de ce temps. Notre pays, par sa structure, est différent de tous les autres. Cela, on l'ignore (ou on feint de l'ignorer) quand on transplante ici un peu follement les théories de l'Occident et de l'Orient ».

On a dit de Michel Chiha qu'il fut le théoricien du confessionnalisme libanais. Cela est vrai. Et je crois que si l'on porte un regard superficiel aux choses, on peut voir cela comme un archaïsme, un habit usé qu'il convient d'ôter au plus tôt pour être en mesure d'édifier un Etat digne de ce nom. Mais c'est faire injustice à Michel Chiha.

- D'abord parce que, pour être tout à fait honnête, il faut souligner aussi qu'il fut l'avocat de la lutte contre les excès du confessionnalisme. C'est bien lui qui a écrit cette phrase : « Tout ce que l'idée confessionnelle gagne, c'est la nation qui le perd ». Même si, par ailleurs, il disait aussi ceci : « Malgré beaucoup d'erreurs et d'abus, c'est le confessionnalisme qui a enseigné au Liban la tolérance (religieuse) ». Est-il nécessaire de trop s'attarder sur le panorama historique et actuel de la région qui nous entoure pour admettre cette vérité ? Et du coup, pour observer, par exemple, que si l'expansion du

l'islamisme sunnite a pu être stoppée à nos frontières, ce n'est pas seulement pour des raisons militaires ?

Michel Chiha ne fut jamais opposé à une réforme du système : « Pour nous réformer, écrivait-il, commençons par renoncer à la confession en faveur du mérite à l'intérieur de l'administration ».

Il est même allé plus loin : « Qu'au Liban, la représentation confessionnelle proportionnelle la plus stricte soit respectée à la Chambre des députés, c'est une chose très sage. Mais ailleurs, dans l'administration et partout ? Si chaque communauté, si tout ce peuple veut vivre une balance à la main, mettant un ministre en face d'un ministre et un greffier en face d'un greffier, il faudra que tous nous donnions notre langue au chat. A ce prix, on mènerait finalement ce pays à des difficultés insolubles ». Et nous y sommes, n'est-ce pas ? La dérive actuelle du système vers un consensualisme rigide n'est-elle pas l'illustration de ce qu'il craignait ?

- Mais plus important encore, la théorie de Michel Chiha sur le confessionnalisme se fonde exclusivement sur un souci organisationnel de l'Etat et de ses institutions, jamais sur un discours identitaire qui fait de l'autre un ennemi potentiel ou au mieux un concurrent à éliminer.

« Le Liban est un pays de minorités confessionnelles associées », disait-il. Si, de ces minorités associées, nous n'avons, au final, pu tirer que des égoïsmes dissociés, ce n'est certainement pas à Michel Chiha qu'on doit le reprocher. Et, inversement, la pire injustice qu'on lui ferait est d'invoquer son nom, sa vision pour justifier les politiques sectaires, étriquées, racistes et suicidaires de ceux qui, du matin au soir, nous parlent aujourd'hui de respect du pacte national.

Car enfin, sa démarche, outre qu'elle visait à l'efficacité au sein de l'Etat, était essentiellement destinée à consolider le vivre-ensemble, l'un des deux piliers de l'entité libanaise avec la liberté. Ne sommes-nous pas encore nombreux à considérer que sans ces deux piliers, auxquels il faut ajouter bien entendu la modération, autre thème favori de Chiha, l'entité libanaise perdrait jusqu'à sa raison d'être ?

Et c'est également dans l'esprit de renforcer le vivre-ensemble et la cohésion du Liban que Chiha se faisait, dès les années 40, c'est-à-dire avant tout le monde, l'avocat lucide du développement équilibré des régions libanaises, sans lequel il est illusoire de croire en l'émergence d'un Etat libanais rassembleur et en la possibilité de lutter un jour contre le clientélisme : « Le Liban a des obligations envers le Sud, comme il en a envers la Békaa, un peu trop abandonnés l'un et l'autre », écrivait-il à l'intention d'un lectorat (celui du Jour) pourtant aux antipodes de ces préoccupations. On pourrait aujourd'hui

naturellement compléter le tableau en ajoutant Tripoli, le Akkar, de vastes régions de la montagne et même certains quartiers de Beyrouth !

- Et pour enchaîner, notons que la vision de Michel Chiha est celle d'un homme qui croit profondément dans les valeurs de la démocratie et de la bonne gouvernance. Dans son article intitulé « Sur la révision de la Constitution (du 15 avril 1948) dans lequel il s'oppose à l'amendement permettant la réélection du président de la République (son propre beau-frère) pour un nouveau mandat, il écrit : « Nos institutions, nos lois organiques ne doivent pas seulement être une façade, un simulacre. Le gouvernement porte sur ce terrain d'immenses responsabilités. Les procédés que nous nous permettons à présent, nos successeurs se les permettront en les aggravant ». Sans commentaire...

Voilà... Pour toutes les raisons que j'ai évoquées, je crois que la vision de Michel Chiha est non seulement une vision moderne, elle est aussi plus actuelle et plus utile que jamais si l'on veut remédier à toutes les dérives qui emportent aujourd'hui l'Etat libanais, ses institutions, son système politique, sa démocratie et sa bonne gouvernance, sans parler du vivre-ensemble entre les Libanais....